

COVID-19 vs Artistes : informations et ressources utiles

Le Bureau Culturel Vaud – 26 mars 2020



Au cas où vous n'êtes pas inscrit·e·s dans le réseau de contacts d'une association professionnelle, voici ci-dessous quelques informations utiles et importantes concernant les aides et les indemnités auxquelles vous avez droit en cette période de crise pandémique.

Artistes et acteurs·trices culturel·le·s indépendant·e·s

Le Conseil Fédéral a élargi le droit aux allocations pour perte de gain à tous·tes les indépendant·e·s même si vous n'étiez pas assuré·e. Calculée sur la base de vos acomptes AVS, vous pouvez recevoir une indemnité jusqu'à un plafond de 196 CHF par jour. C'est peu, trop peu, mais c'est déjà ça. Les associations d'indépendant·e·s, les syndicats et plusieurs associations professionnelles se battent pour améliorer ces soutiens. [Vous pouvez télécharger ici le formulaire de demande des allocations](#), à envoyer à votre caisse de compensation AVS.

Salarié·e·s du secteur culturel (CDI et CDD !)

Le Conseil Fédéral a également élargi le droit au chômage partiel ou RHT non seulement comme c'était déjà le cas aux employé·e·s en CDI, mais également aux personnes en CDD. Si vous êtes salarié·e d'une association ou une société qui a dû diminuer ou arrêter le travail en lien avec les mesures sanitaires de lutte contre la propagation du coronavirus (par exemple annulation d'un festival, ou report d'une production, fermeture d'un théâtre, etc.), vous avez le droit à ces indemnités, et les procédures sont facilitées. C'est à votre employeur de faire les démarches. Tout est expliqué sur le site de l'État de Vaud: <https://www.vd.ch/themes/economie/employeurs/indemnite-pour-reduction-de-lhoraire-de-travail-dans-le-cadre-de-lepidemie-de-coronavirus-2019-ncov/>

Employeurs

Si vous êtes employeur salarié·s par votre structure (par ex. associé d'une société de production Sàrl), le Conseil Fédéral a également étendu le droit au chômage partiel pour vous, avec un montant forfaitaire (minime!) de 3'320 CHF pour un plein temps.

Refinancements et aide d'urgence

Si malgré les mesures pré-citées vous avez encore des problèmes financiers dans votre activité artistique professionnelle, par exemple des pertes et surcoûts liés à l'annulation d'un projet, d'un mandat, la Confédération a prévu [un fonds de 280 millions de CHF](#) spécifiquement pour le domaine culturel. Des soutiens de refinancement pour les associations et les structures sont prévus, par les cantons, des indemnités pour préjudice financier et des aides d'urgence sont prévus, notamment au travers de [Suisseculture Sociale](#). Les mécanismes et les procédures pour accéder à ces aides ne sont pas encore définies, l'OFC devrait communiquer à ce sujet sous peu.

Ressources utiles

De nombreuses associations professionnelles et syndicats du domaine culturel sont actives pour défendre nos droits et garantir la survie de l'écosystème culturel dans cette crise. Si vous n'êtes affilié-e à aucune d'entre elles, ce n'est jamais trop tard pour le faire ! Voici une liste non-exhaustive de ressources disponibles publiées par les associations :

[FAQ Coronavirus et conditions de travail pour les professionnel-le-s des arts publié par le SSRS](#) (syndicat arts de la scène et culture en général)

[Page d'information coronavirus d'artos](#) (arts de la scène et culture en général)

[Page d'information coronavirus de l'AVDC](#) (danse contemporaine)

[Page d'information coronavirus de l'AROPA](#) (cinéma)

[Page d'information coronavirus de Visarte Suisse](#) (arts visuels)

[Page d'information coronavirus de la SSA](#) (auteur-e-s littérature, scène et audiovisuel)

[Page d'information coronavirus de SONART](#) (musique)

[Page d'information coronavirus de la FCMA](#) (musique)

Et voici les pages d'informations des pouvoirs publics:

[Page d'information coronavirus de l'OFC](#)

[Page d'information coronavirus de Pro Helvetia](#)

[Page d'information coronavirus du Service des Affaires Culturelles du Canton de Vaud](#)

En espérant que ces ressources vous aideront à trouver des solutions pour traverser cette crise, nous vous souhaitons bon courage à toutes et tous.